Secrétariat du Grand Conseil

QUE 33

Question présentée par le député :

M. Pierre Weiss

Date de dépôt : 29 novembre 2012

Question écrite urgente

Quelle est la place de l'anglais dans les hautes écoles genevoises ?

De la synthèse de la récente étude du Professeur Yves Flückiger réalisée pour la Fondation pour Genève « Impact de la Genève internationale - les multinationales : personnel employé et salaires versés », il ressort notamment que :

- « Les multinationales (suisses et étrangères sises à Genève) affichent une demande très importante de personnel hautement qualifié (formation tertiaire).
- Une proportion importante des personnes employées par les multinationales occupe une position de cadre supérieur ou moyen. Pour les postes à responsabilité, les multinationales font plus souvent appel à du personnel étranger récemment établi.
- A profil similaire, un employé travaillant dans une entreprise multinationale gagnera 14,3% de plus qu'une personne employée par une entreprise nationale.
- Cette différence découle du fait que les multinationales ont tendance à rémunérer davantage certains profils. ».

Sachant plus précisément que les entreprises multinationales établies à Genève emploient plus de 76 000 collaborateurs dont la moitié est formée des cadres et dont une moitié (en grande partie la même) a une formation supérieure, que ces entreprises sont 931, que quatre sur cinq d'entre elles sont étrangères, et qu'elles contribuent pour environ un quart à la masse salariale genevoise, il apparaît important que nos hautes écoles offrent à leurs étudiants des qualifications leur permettant de postuler dans ce type d'entreprises.

QUE 33 2/2

Faisant abstraction de la formation spécifique, de l'expérience professionnelle comme du domaine et de la branche d'activité spécifique des entreprises concernées, la maîtrise de la langue anglaise tient du prérequis pour être engagé, sans même évoquer la possibilité de faire carrière au sein de ces entreprises.

Le Conseil d'Etat est-il en mesure d'indiquer pour la haute école dont il assume la responsabilité directe (HES-SO Genève) le nombre, en en fournissant la liste, de formation de niveau bachelor et master essentiellement ou exclusivement en anglais ? L'ajout du nombre d'étudiants concernés serait apprécié.

Peut-il de plus prier les deux autres hautes écoles genevoises (IHEID et l'Université) de lui fournir les mêmes indications pour les masters et les programmes de doctorat (étant entendu que l'IHEID n'offre pas de formation de niveau bachelor et que le français est la langue imposée pour la formation initiale à l'Université)? Là aussi, il serait apprécié de connaître le nombre d'étudiants concernés.